



Déclaration CGT, (Réunion Complément Intéressement 2019 du 07 avril 2020) :

Alors que 3 milliards de personnes dans le monde sont confinées et que des milliers de personnes meurent chaque jour, les priorités dans certaines entreprises, dont la nôtre, semblent être ailleurs.

Ce 7 avril 2020 nous sommes convoqués pour une réunion de négociation sur un supplément d'intéressement. Comme chaque année, l'intéressement ne correspond pas aux attentes du personnel. Ainsi, cette année, il serait en nette baisse par rapport à l'an passé alors que l'année 2019, malgré une chute du chiffre d'affaire de 1%, a été excellente pour ST.

À l'heure où toute l'énergie devrait être mise à contribution afin d'aider à combattre la propagation de la pandémie actuelle du Covid-19, les intérêts de ST semblent être tout autres.

En effet, lors de la prochaine assemblée des actionnaires est mise au vote une résolution concernant le versement de dividendes au niveau des années précédentes soit environ 200 millions de dollars. À l'heure où, après cette crise sanitaire majeure, nous aurons probablement à faire face à une crise économique importante et non contente de ne pas contribuer activement à freiner la pandémie en stoppant nos activités, la société semble ignorer le monde qui nous entoure.

ST a communiqué lors de la réunion de suivi de l'accord le 30 mars 2020 aux signataires de l'accord d'intéressement 2018-2020 (CFE-CGC et CFDT) le montant que toucheront, au titre de l'intéressement 2019, les salariés de l'entreprise.

Une nouvelle fois, on voit que notre accord d'intéressement est un mauvais accord. Et comme chaque année, on assiste à la même comédie : les signataires de l'accord poussent des cris d'orfraie, s'adressent à la direction pour demander un complément.

Nous avons donc assisté au cirque habituel d'une pseudo-tractation jouée d'avance, encore plus pathétique que les années passées avec un échange de courriers le 31 mars 2020 émanant des deux Organisations Syndicales signataires dirigés vers le ministre de l'économie, Monsieur LE MAIRE, et de notre PDG, Monsieur CHERY, pour demander une ouverture de négociation car le niveau de l'intéressement était une nouvelle fois ridiculement bas. Rappelons que l'action de ST a connu la plus grosse progression du CAC 40 en 2019. Les échanges entre les 2 Organisations Syndicales signataires et Monsieur CHERY auront eu lieu à la vitesse de l'éclair, le tout étant réglé en moins d'une demi-journée.

Nous aurions pu saluer une telle réactivité si elle avait été de même lors de nos diverses interpellations sur les questions relatives à la Santé et la Sécurité des salariés que ST a choisi de sacrifier au nom des profits.

Monsieur CHERY ayant accepté la demande des 2 Organisations Syndicales, une négociation a été organisée le 7 avril 2020 entre toutes les Organisations Syndicales représentatives et la direction.

La pièce de théâtre est presque bouclée... Manque la conclusion : la somme qui sera allouée en complément...

Pour la CGT et tous les salariés que nous représentons :

Ce supplément annoncé apparaît une nouvelle fois comme du rapiéçage. Au lieu de dépenser de l'énergie pour essayer de récupérer des miettes, n'est-il pas plus judicieux de réfléchir avant de signer des accords qui n'ont comme priorité que d'être à ISO-BUDGET, la direction n'ayant jamais caché ce principe général lors de la négociation de 2018.

Principe dénoncé par notre seule organisation syndicale et qui est un des freins motivant notre refus de signature.

Cet accord n'aura eu de cesse, année après année, de proposer un intéressement de plus en plus bas.

Il faudra donc chaque année le versement d'un complément : soit booster, soit « prime Macron » déguisée, soit supplément d'intéressement, mais finalement quel que soit son nom, son but sera toujours le même, cacher la misère.

Cette année, la mascarade a un goût amer. Encore plus amer que les autres années. Cette année, des gens meurent, des gens sont malades et, parmi ces gens, des salariés de ST ou de leur entourage sont touchés peut-être parce qu'ils sont venus travailler.

Des salariés sont encore présents dans les usines, la boule au ventre, les rotations promises par l'accord de réduction des effectifs sont un fiasco.

Sur les sites industriels, et en particulier en salle blanche, la diminution d'effectifs négociée est plus due aux absences pour gardes d'enfants, maladie ou mise en protection de salariés fragiles qu'à une réelle volonté de diminuer la production.

Les signataires de cet accord ont fait remonter lors de la signature de son avenant de reconduction que tout allait bien, cependant sur le terrain les retours sont tout autres.

La CGT n'est pas signataire de cet accord d'intéressement et le résultat constaté confirme qu'elle a eu raison.

Son niveau *reste insuffisant et surtout trop inégalitaire.*

La CGT ne rentrera pas dans cette farce jouée d'avance. Espérons que les signataires auront à cœur *a minima* de corriger l'inégalité des sommes versées !

La CGT proposait déjà lors de la négociation triennale de 2018, un niveau d'intéressement bien plus égalitaire et au niveau des résultats financiers de l'entreprise avec un plafond bas, les plus mauvaises années à un niveau minimal équivalent à un salaire brut. Nous en sommes bien loin.

Ensuite la CGT revendique prioritairement des augmentations de salaire. Cette année la priorité que nous portons a un retentissement encore plus fort, et malheureusement si tristement sensé.

La crise sanitaire qui touche le monde entier, et particulièrement notre pays, montre l'utilité vitale à obtenir des éléments de salaires socialisés et fiscalisés plutôt que l'inverse.

En effet, dès lors qu'un gouvernement offre des mesures qui permettent de désocialiser ou de défiscaliser des sommes perçues par des salariés, elles entraînent la perte des droits qui y sont associés.

La situation de nos hôpitaux, le manque de moyens en lits, en respirateurs, le manque de masques, de tests, de gel hydroalcoolique, le manque de tout... est bien une des conséquences de ses pseudo-cadeaux qui sont en réalité une attaque sur notre régime social pourtant reconnu dans le monde entier pour sa qualité.

Les cotisations et contributions sociales, c'est la garantie d'avoir une solidarité entre tous.

Toutes ces primes et nous pouvons le regretter, sont soit non-imposables et sans cotisations sociales, soit seulement soumises à CSG et CRDS ce qui crée non seulement une perte de droits pour les salariés, mais aussi un manque pour notre système de protection sociale et nos services publics et va donc à l'encontre de la solidarité auprès des plus démunies. La CGT STMicroelectronics revendique une mesure générale forte d'augmentation des salaires, hors politique salariale, permettant d'être responsable socialement.